



Revalorisation de la valeur du point... Un point c'est tout !

Voilà plus de 10 années que nos salaires n'ont pas été revalorisés ! Nous subissons de plein fouet les politiques d'austérité successives qui ont appauvri les salariés et mis à terre notre système de santé et de protection sociale. La perte de pouvoir d'achat est considérable, elle va encore s'accroître cette année avec une inflation galopante à 3%. Nous assistons à un appauvrissement généralisé de l'ensemble des salariés de l'UGECAM et de l'institution Sécurité Sociale.

Aujourd'hui les 3 premiers niveaux de notre grille salariale sont en dessous du SMIC :

En 2013, un salarié embauché niveau 2 gagnait 69€ de plus que le SMIC, aujourd'hui c'est 78€ de moins !

Et pourtant le gouvernement ne cesse d'appeler à renégocier les grilles salariales, pour qu'aucune rémunération ne se retrouve inférieure au SMIC. Simple effet d'annonce, car à ce jour, et malgré la mobilisation record du personnel, il nous refuse toujours une augmentation de la valeur du point, ne proposant que des mesures cosmétiques pour cacher la misère.

Le 13 décembre nous étions plus de 35% de grévistes sur notre UGECAM pour exiger cette revalorisation de la valeur du point, seule mesure juste et équitable susceptible de corriger la perte de pouvoir d'achat subie par l'ensemble du personnel, permettant aussi d'embaucher et de fidéliser les professionnels.



Les négociations se poursuivent. La CGT ne lâchera rien. Nous n'accepterons ni des miettes, ni des mesures à géométrie variable qui divisent les salariés. Si notre employeur reste sourd, s'il n'entend pas la colère des salariés, et bien s'il le faut nous crierons encore plus fort le 27 janvier !

Attribution des Points de Compétences : Une année pire que les précédentes !

La direction générale s'était engagée, dans un accord que nous avons négocié sur la politique salariale, à tendre vers une politique d'attribution plus juste afin d'assurer une égalité de traitement entre tous les salariés et aussi, dans un souci de transparence, à nous procurer des taux d'attribution plus affinés, notamment le ratio entre ceux n'en ayant pas eu depuis le plus longtemps et ceux en ayant déjà obtenu récemment.

Malheureusement, force est de constater qu'égalité et transparence n'ont pas été au rendez-vous. Les chiffres nous prouvent que sur de nombreux établissements le ratio s'avère même parfois au désavantage de ceux qui n'en ont pas eu depuis plus de 3 ans. Ceci ne peut que conforter le sentiment d'une politique injuste et arbitraire, qui de fait se confirme.

A cela s'ajoute, dans les réponses apportées aux salariés ayant formulé des demandes d'explication sur leur situation individuelle, des aberrations, des injustices notoires, des discriminations, voir aussi le non respect de nos textes conventionnels....

Manifestement chaque direction crée ses propres règles, s'affranchissant de tout cadre général, avec même parfois des abus de pouvoir (exemple refus à une salariée n'en ayant pas eu depuis 6 ans, et qui pourtant donne entièrement satisfaction dans son travail !) **C'est grave, nos directions doivent rendre des comptes sur leur politique salariale !**

Bien entendu, tous les salariés les ayant obtenu, les méritent largement, quelque soit leur dernière date d'attribution, mais nombreux sont ceux qui les méritent aussi. **Le problème réside dans l'équité de traitement, dans les arbitrages, mais aussi et surtout dans le trop faible taux d'attribution.**

Notre syndicat, au regard des difficultés actuelles de recrutement et de remplacement mettant à rude épreuve les salariés, avait pourtant demandé une politique d'attribution beaucoup plus large... Refus de notre direction générale qui reste scotchée à sa gestion purement comptable de notre UGECAM, gestion pourtant contre-productive qui met en difficulté depuis des années le bon fonctionnement de nos établissements.



Il est temps que la direction entende et accepte nos propositions pour mettre en place une politique salariale juste et transparente, comprise de tous. Il est temps de sortir de l'étau contreproductif des 20% d'attribution afin de rétribuer correctement l'ensemble des professionnels.

La CGT demande une négociation sur les compensations en mode dégradé

Voilà bientôt plus d'une année que les professionnels sont contraint de compenser le déficit chronique de personnel. Le travail en mode dégradé : dépassements d'horaires, modifications successives et répétées de planning, effectif en dessous du seuil minimum... certains établissements ont même mis en place des accords dérogatoires au code du travail. Et tout cela sans aucune compensation !

Nous dépassons allègrement les limites de ce qui est acceptable et relèverait du fonctionnement normal d'un établissement.

Pour la CGT cette situation a assez duré. Les salariés ne doivent et ne peuvent plus être mis sans cesse à contribution sans un retour de l'UGECAM à la hauteur de leur investissement. Au regard de la période très compliquée que nous traversons, notre syndicat a demandé l'ouverture d'une négociation sur les compensations à apporter à toute situation de travail en mode dégradé.

La direction générale a répondu favorablement à notre demande. Une première réunion début janvier, nous a permis de développer nos propositions axées sur 2 types de compensation en mode dégradé :

-Dépassement d'horaires au delà du réglementaire (code du travail ou accord local) : doublement des heures supplémentaires effectuées.

-Travail en sous-effectif au delà du seuil minimum : rémunération majorée du temps de travail

La direction ne s'est pas prononcée sur nos propositions, nous attendons très vite une réponse. Il faut avancer très vite sur ce dossier, il en va du bon fonctionnement des établissements, du respect des salariés et du maintien d'un climat social serein.

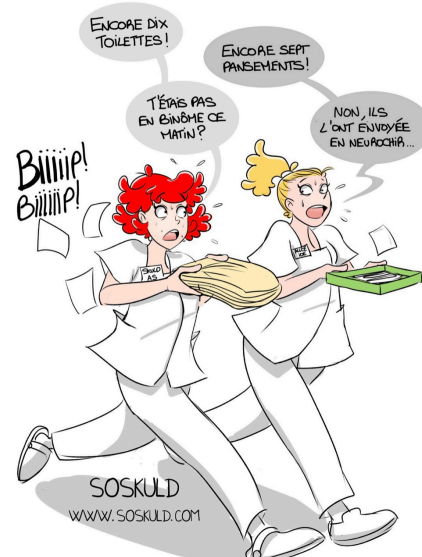
EN BREF

***Val Rosay - Plannings :** Nous ne reviendrons pas sur l'écueil vécu par le groupe de travail, qui a provoqué beaucoup de déception et d'amertume. Nous regrettons toutefois que la direction ait laissé bosser le groupe de travail sur des projets de plannings qu'elle n'était pas en mesure de valider. Aujourd'hui 2 bases de roulements restent en discussion. Ces deux trames répondent aux revendications que nous avons déposées, qui avaient permis de sortir de la crise et de lancer le groupe de travail. Mais au regard des avis parfois convergents, mais aussi divergents entre agents, nous avons proposé à la direction de procéder à une consultation des professionnels afin que le souhait de chaque salarié puisse être entendu et pris en compte. Nous espérons maintenant avancer rapidement sur ce processus afin que les nouveaux plannings puissent se mettre en place rapidement.

***Val Rosay - Horaire variable :** Voilà plusieurs mois que notre syndicat a engagé une réflexion dans le but d'assouplir l'horaire variable. Plusieurs échanges avec la direction nous ont permis d'arriver sur un consensus permettant d'élargir ponctuellement les plages horaires. De la même façon, nous espérons une mise en place rapide.

***Pôle Violette Germain :** Suite à notre alerte sur la dégradation des conditions de travail et la souffrance des salariés, le CSE, en lien avec la CSSCT, a réalisé une analyse sur les conditions de travail. Plusieurs rencontres avec les professionnels ont été nécessaires pour permettre une analyse éclairée du contexte et pouvoir émettre des axes et propositions d'amélioration. Une première restitution a été faite auprès de la direction de l'établissement et générale, d'autres suivront auprès du CSE et des salariés. Maintenant nous espérons et veillerons à ce que les différentes directions s'emparent de ce travail en vue d'améliorer les conditions de travail.

***Congrès de notre syndicat :** Annulé à plusieurs reprises, il se tiendra le jeudi 10 mars. Tous nos adhérents sont invités à cette journée qui nous permet d'échanger, d'élaborer nos propositions et revendications mais aussi de construire notre vie syndicale. C'est également un moment de convivialité entre les syndiqués de tous les établissements de notre UGECAM. Un report serait toutefois prévu sur avril ou mai si la crise sanitaire l'imposait.



Nous vous souhaitons une belle Année 2022

Espérons une lueur d'espoir pour un monde plus juste et solidaire

*Soyons toujours au rendez-vous des luttes sociales,
féministes et écologistes !*



Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr



Site internet : www.cgtugecamra.fr